



inscrivez-vous sur le site
www.courirenfance.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Sexe : H - F Né(e) :

Club : Nationalité :

N° de licence : FFA / Autre fédération

NB : les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un original ou une copie d'un certificat médical certifié conforme de non contre-indication à la pratique de la course en pied en compétition datant de moins d'un an.

Autorisation Parentale : (pour les mineurs de moins de 18 ans)
 je soussigné(e) (nom, prénom)

Autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer à la course « **la ronde du château de Cabasse** » et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident subi lors de cette épreuve.

Inscriptions adultes
 sur le site : 10 €
 sur place : 12 €

Date :

Signature :

Nos partenaires



Avenue de la patrouille de France - 13300 Salon-de-Provence
 Port. 06 34 24 50 84 - Tél. 04 88 43 26 42
www.abris-sokool.fr



Jean-Marie COMETTO
 Pont de Rhaud Village
 Cornillon-Confoux

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - impvallièrè.com

La Ronde du Château de Cabasse



le 29 septembre 2012

À MIRAMAS

3^e
 édition

[Course pédestre - 12 km]

Courses Enfants (6 - 13 ans)

Départ 16h - 16h15 - 16h30 / 1 à 2 km / inscriptions gratuites : oms.miramas@orange.fr
 Office Municipal des Sports 04 90 50 03 24

Course Adultes (sentiers et routes)

Départ 17h / Distance 12 km / Inscriptions : www.courirenfance.com





Plan d'accès au Château de Cabasse

Règlement

Article 1

Epreuve pédestre de 12 km ouverte aux cadets, juniors, seniors et vétérans hommes et femmes licenciés ou non.

Epreuve pédestre de 1 à 2 km pour les enfants (E.A. - poussins - benjamins).

Article 2

Les non-licenciés devront présenter un certificat médical datant de moins de 1 an à la date de la course. Il doit comporter la mention de "non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition".

Article 3

Accueil et retrait des dossards à partir de 14h30 sur le site du Château de Cabasse.
Aucune épingle ne sera fournie par l'organisation
Inscriptions course adultes : 10 euros (sur le site internet) et le jour de la course : 12 euros - gratuites pour les courses enfants.

Article 4

Des sanitaires sont à la disposition des spectateurs et participants.

Article 5

Départ des courses enfants :
- 16h00 E.A. (2003-2006)
- 16h15 poussins (2001-2002)
- 16h30 benjamins (1999-2000)
Départ course adultes : 17h00

Article 6

Le parcours est constitué de sentiers à 70% et routes à 30 % sans difficulté particulière.

Article 7

- 2 ravitaillements sont prévus sur le circuit au km 5 et km 10.
- 1 ravitaillement à l'arrivée.

Article 8

L'organisateur est couvert par une assurance de responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats et futurs.

Article 9

Des récompenses sont attribuées aux 3 premiers hommes et femmes du classement scratch de la course adultes.
Des récompenses sont attribuées aux 3 premiers de chaque catégorie.
Il n'y a pas de cumul de récompenses.
Des lots divers sont offerts par nos sponsors.

Article 10

Les inscriptions sont prises sur le site de : www.courirenfrance.com
Pour la course enfants les inscriptions, gratuites, sont prises par l'OMS.
Tél. 04 90 50 03 24
ou oms.miramas@orange.fr
Pour tout renseignement se rendre sur le site www.acmiramas.com
ou Tél. 04 90 58 41 89

Article 11

Pour les moins de 18 ans, autorisation parentale obligatoire.